

*Toute l'équipe municipale
vous souhaite de belles fêtes de fin d'année*



Cérémonie du 11 novembre,
Marseillaise jouée au cornet
par un enfant du village



Soirée moules frites organisée par le comité
des fêtes dans une MPT bien remplie !

Présentation du Sybert mercredi 16 octobre à
17h à la MPT sur la thématique
« Réduisons nos déchets »



**SECRETARIAT DE MAIRIE : 03 81 60 20 77 Mail : commune.audeux@orange.fr
Ouverture au public : mardi et vendredi - de 14h00 à 18h00**



IntraMuros

Téléchargez IntraMuros, l'application
de votre commune :

<https://welcome.intramuros.org>

Site de la commune : www.audeux.eu

Vous pouvez en cas de nécessité contacter directement:
Mme Agnès Bourgeois (maire) au 06 87 71 56 51
Mme Estelle Grundisch (adjoind)
M. Thibaud Binétry (adjoind)

Réunion du conseil municipal

6 novembre 2024

Plan de sauvegarde de la commune

Agnès Bourgeois et Christine Pernodat ont bénéficié d'une formation sur le sujet proposée par l'assureur de la commune, Groupama. En tant qu'assureur, la société se charge de la rédaction du document.



Afin de finaliser ce plan, la commune fait appel à des volontaires suffisamment présents sur le village et désirant s'investir en cas de déclenchement du plan de sauvegarde.

Les personnes possédant un groupe électrogène sont également invitées à se manifester afin d'être répertoriées en prévision d'une crise éventuelle.

Restructuration du cimetière

Le cimetière de la commune n'est plus en mesure à l'heure actuelle d'accueillir de défunt.

A la demande d'Agnès Bourgeois, la société Ad Vitam interviendra pour réaliser les opérations suivantes :

- déplacement des cavurnes pour optimiser l'espace.
- levée des tombes dont la concession est arrivée à expiration.
- mise aux normes du Columbarium.

Point travaux



Rue de la Mairie:



Les aménagements prévus ont été réalisés le 21 octobre.

L'ensemble de la rue est en zone 20km/h.

Les piétons sont désormais prioritaires partout dans cette rue.

Le passage piéton sera par conséquent prochainement effacé. Lors de l'arrêt du bus, ce dernier avancera jusque devant l'escalier de l'école, bloquant ainsi la circulation pour sécuriser les piétons. A l'arrivée à l'école, les parents sont invités à passer par la Rue du Centre pour rejoindre le parking lorsque le bus bloque le passage.

Grande Rue :

Les travaux devraient démarrer au printemps au plus tard.

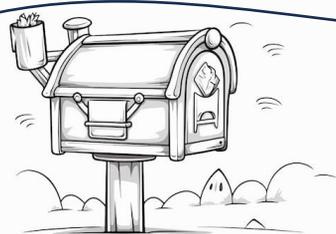
A l'issue de ces travaux, l'ensemble du village fera l'objet d'une limitation à 30km/h.

Suite à plusieurs interventions de GBM dans les communes voisines visant à réduire la hauteur des plateaux (problèmes de conformité aux normes), le projet pourrait d'ici là être modifié afin de remplacer les plateaux prévus par des dispositifs plus efficaces.

Rue des Tilleuls :

Suite aux problèmes d'inondation déjà abordés en conseil, un fossé a été creusé.

Les prochaines pluies importantes permettront de confirmer ou non l'efficacité de ce dispositif.



La commune serait reconnaissante que chaque riverain veuille à faire figurer son nom sur sa boîte aux lettres de façon lisible.

Ecole

Présente lors du dernier conseil de classe, l'Inspectrice d'Académie a confirmé que la fermeture d'une classe semble inévitable à la prochaine rentrée scolaire.

Ayant préalablement rencontré les maires des trois villages, Estelle Grundisch a confirmé à l'inspectrice l'engagement de la commune d'Audeux à fermer dans ce cas son site. L'école serait ainsi répartie entre les communes de Noironne et Chaucenne. Le SIVOM et les maires des trois villages réfléchissent actuellement aux modalités financières de cette répartition à venir.

Au niveau de la commune d'Audeux, le conseil a d'ores et déjà entamé la réflexion sur la valorisation des locaux qui seront laissés vacants par la fermeture de l'école. Dans ce cadre, Aurélie Mercier est invitée pour présenter le **projet de micro-crèche** qu'elle propose de développer dans ces locaux. Elle est accompagnée de Quentin Triponey, son conjoint, qui se chargerait de réaliser les travaux nécessaires. Son projet d'accueil vise à proposer une large plage horaire, s'étendant de 6h à 20h, du lundi au vendredi, sans fermeture pendant les vacances scolaires. Le projet pédagogique, axé sur la nature, est également prêt. L'établissement pourrait accueillir jusqu'à 12 enfants âgés de 10 semaines jusqu'à 6 ans, plus deux places réservées pour les urgences. Un accueil en périscolaire serait également possible. Conformément à la réglementation, la présence de 2 encadrants pour 6 enfants serait garantie en permanence.

La crèche occuperait l'ensemble des locaux du rez-de-chaussée, ainsi que le bureau du premier étage dans lequel serait aménagée une salle de pause pour le personnel. La cour intérieure et le préau seraient également fermés pour être dédiés à l'accueil des enfants.

Quentin Triponey propose l'utilisation de cloisons amovibles afin de faciliter de futures modifications si la crèche venait à fermer. Les locaux seront chauffés et climatisés. Thibaud Binetruy souligne que les salles du premier étage ne sont pas desservies par un compteur électrique séparé. Dans le cadre de leur utilisation actuelle par la bibliothèque uniquement, ceci n'est pas un problème du fait de la consommation négligeable de celle-ci. Il est cependant nécessaire d'étudier les solutions possibles pour garantir que d'éventuels changements à venir dans l'utilisation de ces locaux ne puisse pas devenir problématiques pour la micro crèche.

Convaincu que ce projet est un atout important autant pour l'attractivité de la commune et de l'école, le conseil souhaite apporter son soutien à ce projet. Un document officiel sera rapidement émis précisant le loyer et la date à laquelle la commune s'engage à mettre les locaux à disposition, sous réserve de confirmation de la fermeture de classe.

Dans le cas, peu probable, où cette fermeture n'aurait pas lieu, le conseil envisage plusieurs solutions de repli permettant de conserver une classe sur Audeux. Les communes de Chaucenne et Noironne seront également tenues au courant de ce projet et des éventuels impacts sur l'organisation de l'école. Le conseil propose à Aurélie Mercier un loyer mensuel de 850€, ce qui est conforme aux loyers cumulés des appartements du premier étage, couvrant la même surface.

Aurélie Mercier s'engage à laisser en cas de fermeture de la crèche les locaux en l'état, avec l'ensemble des aménagements et appareils de climatisation et chauffage installés.

La commune propose en échange de ne facturer le loyer qu'à partir de l'accueil des premiers enfants.

Restructuration du cimetière

Le cimetière de la commune n'est plus en mesure à l'heure actuelle d'accueillir de défunt.

A la demande d'Agnès Bourgeois, la société Ad Vitam interviendra pour réaliser les opérations suivantes :

- déplacement des cavurnes pour optimiser l'espace.
- levée des tombes dont la concession est arrivée à expiration.
- mise aux normes du Columbarium.

Bornage du bois à la Grande Vigne

Ce bois privé appartient à la commune et n'est pas géré par l'ONF.

A la demande de la commune, un bornage de ce bois a été réalisé par le cabinet ABCD. L'opération était estimée à 3 636€ pour une vingtaine de bornes. La présence de quelques murets devrait réduire ce nombre et donc le coût final de la prestation.

Assainissement

Un tuyau cassé au 17 Rue des Vignes provoque un écoulement d'eaux usées fortement gênant pour les riverains.

La commune réglera ce problème le plus rapidement possible.

Tarif employé communal



Malgré plusieurs rappels de la commune, la présence répétée de déjections canines sur des terrains publics continue de générer de nombreuses plaintes.

Afin de mettre un terme à cette problématique, la commune fait savoir que

tout contrevenant pris sur le fait se verra facturer l'équivalent d'une heure de travail d'un employé communal, soit 28€

Questions diverses :

• Suite à une panne, le lave-vaisselle de la Maison pour Tous a dû être changé pour un modèle équivalent. Il a été installé la veille du conseil.

• Le rapport annuel sur le prix et la qualité des eaux a été reçu par la commune et a été approuvé par le conseil. Il est consultable en mairie.

• Le conseil valide les transferts de charge définitifs à GBM pour les crématoriums d'Avanne-Aveney et de la rue de Vesoul, ainsi que pour le parc d'exposition Micropolis.

• Plusieurs dégradations ont été constatées dans les vestiaires du terrain de football de la commune. La mairie a porté plainte.

• Un second défibrillateur a été installé dans ces mêmes vestiaires.

• Les problèmes d'inondation devenant fréquents à l'Orée du Bois, un curage doit être prévu sur le fossé entourant les bois attenants.

• Le conseil reconduit les subventions 2024 à l'identique des sommes versées l'année précédente.

• Les fouilles archéologiques préalables à la construction du nouveau lotissement débuteront le 19 novembre.

• L'isolation du logement au-dessus de l'école, coté Rue de la Mairie, va être refaite pour une somme de 4 237€.

• La commune versera au Comité des Fêtes, comme les autres années, une contribution de 1000€ pour l'organisation du feu d'artifice.

A vos agendas !



23 - 24 novembre	Marché de Noël artistique	Maison pour tous
mercredi 27 novembre	10h : Heure du conte	Bibliothèque
vendredi 13 décembre	Fête de Noël de l'APE A partir de 16h30	Ecole de Chaucenne
samedi 25 janvier	Vœux du Maire	Maison pour tous
samedi 1 ^{er} février	« La médiathèque fait son cinéma »	Bibliothèque



Monsieur et Madame Daniel BINETRUY,
en collaboration avec Madame Annie BORNERT
et Madame Houria ROBERT, procéderont à la collecte
annuelle au profit de la ligue contre le cancer.

Nous vous remercions de l'accueil que vous leur réserverez.



Bougies
Miel
Bracelets
pierres
Objets de
couture
tableaux

Buvette

Marché de DE NOEL AUDEUX Salle des fêtes

**Samedi 23/11 de 14h à
19h**

**Dimanche 24/11 de
10h à 18h**




Suite à l'exposition sur "Réduisons nos déchets" visible à la bibliothèque d'Audeux du 10 septembre au 15 octobre en partenariat avec le Sybert, Jonathan Cussey, animateur prévention et gestion des déchets au Sybert nous a présenté le rôle et fonctionnement de ce dernier le mercredi 16 octobre à 17h à la MPT tout en permettant une discussion au cours de la présentation. Une quinzaine de personnes étaient présentes venant d'Audeux et de plusieurs communes alentours. Le lendemain matin de cette présentation, les CM2 de Noironte accompagnés de leur instituteur Thierry Laurent ont pu profiter de cette exposition et participer à un jeu sur le tri des déchets.

Chaque mercredi
17h30 devant la mairie

Chaque mardi 17h30
devant la mairie

